Transcript de la conférence de presse Pressebriefing sur l’introduction d’un “Nohaltegkeetscheck” dans la procédure législative (10.05.2023)

# Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d’État
* Joëlle Welfring, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
* Marguy Kohnen, Conseillère auprès du ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable
* Journalistes

Langues

* luxembourgeois, français

# Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour mesdames et messieurs.

Je suis ravi de pouvoir vous accueillir aujourd'hui ensemble avec Joëlle Welfring et de vous présenter un projet important pour notre gouvernement.

Même si c'est plutôt un travail interne qui a mis du temps être élaboré, c'est important de pouvoir travailler de manière plus transparente.

Je l'avais déjà dit lors du discours sur l'État de la nation qu'en tant que gouvernement nous souhaitons introduire un check de la durabilité.

Voilà la base des priorités.

C'est notre 3e plan pour un développement durable.

Vous voyez les "Millenium Goals" de l'ONU, le Luxembourg s'est engagé à ce niveau.

Il nous importait pour que ce check durabilité, qui est également dans l'accord de coalition, soit mis en oeuvre.

À l'avenir il est prévu que chaque projet de loi qui est déposé permette de considérer les 10 priorités que nous avons également considéré dans notre Plan national pour le développement durable.

Grâce à cet exercice, permettez-moi de vous le dire, tous les acteurs qui travaillent:

le Conseil d'État, la Chambre, le gouvernement voient tout de suite l'impact d'un projet de loi par rapport à ces 10 points.

Il ne suffit pas que les acteurs de la procédure législative le voient, mais également le citoyen et ceci pour chaque projet de loi.

Quelle est l'application de ce check de la durabilité?

Il a été créé dans le cadre de la commission inter-départementale du développement durable

Je dois vous dire que le travail que nous avons effectué, madame la ministre vous expliquera encore le détail avec le questionnaire qu'il faudra remplir avec les différentes questions,

Chaque ministère y a contribué ainsi que le Statec. Il nous importait que ceci, ce ne soit pas juste un projet de deux ministres, d'un Premier ministre et d'une ministre responsable du développement durable.

Non, tout le monde a été inclus dans ce pacte et c'est vraiment un travail en commun.

Dès le départ nous avons travaillé ensemble avec les collaborateurs concernées, nous avons eu de longs échanges.

Il est important pour nous, avant d'écrire un texte avec une circulaire d'ailleurs, que nous recourions à l'expertise des différents collaborateurs des ministères,

avant de prendre une décision.

On a remarqué en effet qu'avec ce check de la durabilité il y a pleins de ramifications qui existent

et on a vu combien d'adaptations étaient nécessaires pour arriver à transposer un tel projet.

On voulait en fait prendre notre propre chemin.

Vous pouvez nous demander quel est le chemin qui existe à l'étranger?

Il y a un check, mais c'en n'est pas un pour la durabilité.

Il y en a un pour l'environnement.

Mais un tel q'on a ici, qui tient compte des 10 objectifs.

Je peux me tromper, mais je n'en ai pas vu dans un autre pays de l'Union Européenne.

Bien entendu ça ne veut pas dire que l'environnement n'y soit pas compris, bien au contraire, c'est une des parties les plus importantes.

Mais il y a aussi 9 autres priorités qui sont toutes aussi importantes pour le check.

C'est pour cela qu'on a entendu qu'on est 10 priorités.

Le check de durabilité est aussi un document administratif, et avant tout comme je viens de le souligner, c'est peut-être une complication administrative pour l'employé mais une simplification pour le comprendre.

Le but étant que quelqu'un de l'extérieur puisse voir comment ça fonctionne.

Pourquoi une complication administrative?

Parce que il faut remplir en plus un formulaire qui n'existait pas avant.

Mais tout ceci avec l'objectif de pouvoir avoir un impact sur la durabilité.

Nous le voyons d'une manière uniformisée et je souhaite encore souligner que le check de la durabilité n'est pas un instrument figé dans le temps.

Bien au contraire, le groupe de travail, la commission assurent un suivi constant.

L'instrument évoluera avec le temps.

Et je veux encore mettre en exergue que ce que j'ai dit tout à l'heure, la complication administrative, c'est pour quelqu'un qui n'a jamais rempli quelque chose et il peut avoir au départ un peu une angoisse devant une nouveauté.

Mais ce n'est pas beaucoup de démarches administratives, c'est pragmatique

Et je pense que ce formulaire a été bien étudié à cet effet.

Peut-être que quelqu'un va dire que c'est trop léger, que ça ne vas pas assez en profondeur, mais je dois vous dire que je préfère qu'on part de quelque chose de pas trop compliqué, plutôt que de faire du compliqué et de ne jamais se lancer.

Raison pour laquelle ceci est une étape importante dans ce sens.

La formation pour la durabilité est aussi une composante importante d'une politique de durabilité.

Et il y a des formations ensemble avec l'INAP qui ont été proposées aux collaborateurs des différents ministères.

Et pour nous, ce qui est important aussi, c'est de renforcer le savoir des employés quant à la durabilité.

Le pire aurait pû être que chaque ministère fasse son propre check de durabilité c'est pour cela que ce formulaire est une sorte de template qui pourra être utilisé par tout le monde.

C'est dans le sens d'une plus grande transparence.

Également pour le citoyen.

Le citoyen peut être attiré par l'un ou par l'autre point.

Ce n'est pas nécessaire de lire entre les lignes, mais il y a vraiment ce modèle qui existe et le citoyen pourra voir l'impact que ça aura.

Merci Madame Welfring pour ce travail et aussi merci à vos collaborateurs.

Cest dans le sens de plus de transparence, mais aussi pour nous dire qu'il y a des impacts pour une loi, des impactes qu'on ne voit pas tout de suite mais qui à un moyen est à long terme peuvent être importants.

Madame Welfring.

[Joëlle Welfring]

Merci monsieur le Premier Ministre pour ces mots importants d'introduction.

C'est est un honneur pour moi de pouvoir le présenter avec vous.

C'est un instrument, on en a fait déjà allusion, c'est quelque chose qu'on a fait dans le cadre de la commission de durabilité pendant des années avec d'autres acteurs comme des experts de l'OCDE.

Ce n'est pas quelque chose qui s'est fait vite fait.

C'est quelque chose où on a mis le temps nécessaire et le travail nécessaire.

Et on ne voulait pas improviser cet outil on l'a testé pour le pacte logement.

Il a été constaté que sur base de ce texte, il fallait une amélioration du texte.

Les personnes qui s'en sont occupé, en élaborant ce texte, ont vraiment apprécié ce point.

Cohérence, inclusivité et transparence sont des mots clés importants pour les projets de loi.

C'est un instrument important qui est déjà inscrit dans le plan de durabilité depuis 2009.

Et cette cohérence est importante pour la transposition du plan.

Et je veux encore vous dire qu'en mars, lors de la journée du pacte climat, le référentiel 2030, c'est quelque chose qu'on a lancé, c'est un nouvel instrument avec lequel les communes peuvent travailler dans le cadre des efforts qu'ils font, c'est très vaste, afin de communiquer plus simplement vers l'extérieur.

C'est une pierre importante du tout. Comment est-ce que ça s'est créé?

Avec l'aide, comme je l'ai dit, de plein d'experts de l'OCDE.

Et puis d'autre part, l'idée remonte à quelques années encore, je me souviens quand j'avais l'honneur de faire partie moi-même du Conseil de durabilité, ça fait quelques années entre 2006 et 2010, l'idée a déjà germé et les ONG et l'extérieur attendent cet instrument.

C'est pour ça que c'est bien de pouvoir le présenter aujourd'hui, merci au Premier ministre et à son équipe d'avoir si bien travaillé ensemble pour finaliser cet outil.

Quels sont les objectifs?

Comme déjà dit, il faut très tôt dans le processus d'un avant-projet de loi évaluer l'impact d'une manière systématique afin de pouvoir les régler et les corriger si c'est nécessaire.

On arrive à une cohérence et pourquoi c'est important?

Parce ce qu'on n'a pas seulement un objectif, on a 10 priorités qui sont très différentes.

Il ne faut pas seulement travailler dans une direction et peut-être faire du mal dans d'autres directions.

Non il faut vraiment contrôler tous les points.

On le remarque quand on travaille à plusieurs sur quelque chose et qu'on discute bien ensemble, la qualité est améliorée.

C'est pour ça que c'est important d'avoir devant les yeux que la qualité des textes va être améliorée et aussi que la compréhension de ce vqu'est le développement durable s'améliore.

Il faut être systématique pour chaque texte, se dire qu'est-ce que c'est et qu'est-ce qu'on veut atteindre, quel pourrait être l'impact, aussi non prévu peut-être.

C'est pour cela que c'est important de procéder de manière systématique. Cela a déjà été dit.

Donc je repasse en revu le les slides.

Je ne passe pas en revue le premier...ce n'est pas nouveau, on a travaillé dessus depuis des années,

mais ce n'est pas parfait.

C'est un processus d'apprentissage. On a fait des premières formations pour les gens qui travaillent sur les textes

On nous a déjà donné du feedback dont on a tenu compte.

Mais ce n'est pas vraiment inscrit dans la pierre.

Au plus tard dans un an on va encore revoir le texte.

Qu'est ce c'est? C'est simplement une fiche, un PDF, qui quand on ne remplit pas certains champs, il y a des réactions, on ne peut pas simplement ne pas remplir quelques questions.

Donc on est obligé de se préoccuper de certaines questions Alors pour rappel quelles sont les 10 priorités de la durabilité?

C'est la durabilité, c'est l'inclusion sociale, c'est une bonne santé de la population qui doit être assurée, une consommation, une production durable, il faut voir comment effectivement réduire l'empreinte carbone est diversifier et assurer l'économie inclusive, faire en sorte qu'il y ait des postes de travail qui sont créés, mais aussi des postes de travail pour les gens qui ont plus de mal à en trouver.

Il y a aussi une planification du pays cohérente dont il faut tenir compte ainsi que la mobilité durable.

Et puis la situation de l'environnement ne doit pas être dégradée, au contraire, les capacités de ressources naturelles doivent être respectées, non seulement à l'étranger mais au Luxembourg, partout en général et le climat en fait partie.

Et il faudrait aller dans le sens du développement de l'énergie durable.

Et puis ce qui est important pour la coopération, c'est de tenir compte de la pauvreté il faut une cohérence des politiques avec les objectifs.

Et puis finalement les finances durables, donc c'est un outil très très important au Luxembourg.

Parce qu'on peut avoir une influence très importante pour voir où vont les flux financiers.

Donc ce sont les 10 points qui sont dans le plan de durabilité et cet outil s'est vraiment tissé tout autour.

Comment fonctionne-t-il?

Il faut confronter à temps tous les projets de loi, les avants-projets aux questions.

Il y a 3 questions par priorité auxquelles il faut répondre.

Il a y en tout une trentaine de questions auxquelles il faut répondre.

C'est gérable, c'est pas des romans qui faut écrire, on a vraiment une orientation.

Je vais vous dire plus tard où on trouve les documents.

Si vous les avez déjà sous les yeux, vous voyez, on ne vous laisse pas seul, en tant que

fonctionnaire qui doit le remplir on trouve des informations.

Première question: il faut d'abord voir si il y aura un impact négatif.

Si oui il faut l'expliquer et si il y a un impact positif alors on se dit quels pourraient-être les effets.

Et puis question suivante: quelles catégories de personnes pourraient être touchées par ce projet de loi?

Est-ce que ce sont des personnes vulnérables dont la la situation pourrait être aggravée

Quelles sont les mesures si l'impact devait être négatif quelles seraient les mesures pour juguler ces impacts négatifs?

Ou alors si l'impact est positif comment faire pour le consolider.

Il ne faut pas seulement faire une petite croix sur une case, il faut réfléchir et argumenter.

Parce que c'est une partie de la communication du nouveau texte, celui que le ministère a développé.

Il a la responsabilité d'amener des réponses de qualité.

Je l'ai déjà dit tout à l'heure, vous le voyez sur notre site "Nohaltegkeet.lu", il y a quelques points réflexion dont il faut tenir compte pour les 30 questions.

Il y a des documents permettant de se familiariser donc avec les 10 champs d'action.

Et là on peut aussi lire en profondeur les tous les détails.

C'est une fiche qui s'ajoute au dossier législatif et, bien entendu, après être passé et adopté au Conseil du gouvernement, le tout va à la Chambre avec l’ensemble des informations et après, comme l’a déjà dit le Premier minstre, c’est disponible au public.

Je répète, c’est important pour les ministères.

Les ministères doivent avoir cette responsabilité de produire une bonne qualité de texte.

C’est une sorte de carte de visite pour nous.

Il faut voir quelle est la qualité qu’on y met.

Et puis on a également ces commissions inter-départementales du développement durable où chaque ministère est représenté.

S’il y a des questions, il faut pouvoir s’adresser à eux.

Il y a aussi mes collaborateurs, si jamais on a encore une autre question.

Il y a aussi le conseil du gouvernement, qui est une instance qui doit également le considérer et finalement c’est la Chambre qui légifère, qui va regarder et s’assurer que tout soit bien rempli.

Sinon ils vont donc se manifester.

Prochaine étape, la circulaire, dont je viens de parler, qui va partout.

Chaque fonctionnaire est impliqué.

On va lui dire quand cela démarre. Selon notre plan, ça va démarrer début du mois de juillet.

Il y a encore une étape transitoire d’ici là où les différents fonctionnaires qui vont être confrontés

à cette fiche peuvent s’approprier ces documents.

Ils peuvent suivre des formations, si ce n’est pas encore fait.

Sur le site « nohaltegkeet.lu » on peut aussi encore trouver des informations.

Et à l’avenir on espère encore aller un pas plus loin, une fois que le contenu est validé.

Là on pourra encore aller plus loin et numériser le tout.

Pour l’instant c’est un outil qu’on peut remplir en ligne, mais à l’avenir on veut aller vers la numérisation de toute la procédure législative.

Voilà j’espère que ce n’est pas trop d’un coup, mais on est tout à fait prêt à répondre à toutes les questions que vous pouvez avoir.

C’est pour ça que j’étais très rapide pour la présentation.

Il y a une partie obligatoire, il y a une partie libre également.

Quand on est très motivé on peut la remplir.

Donc c’est un point en plus.

On peut remplir des indicateurs si on le souhaite.

Cela demande un effort important pour quantifier cette durabilité.

Les quantificateurs que l’on a crée qui sont très importants.

Le Statec est aussi intéressé à avoir davantage d’informations.

[Journaliste]

RTL. Un petit exemple. Je veux dire, comment pourrait-on le faire, comment pourait-on l’appliquer pour tout ?

Par exemple l’adaptation du barème des impôts.

On coche simplement les cases, c’est comme ça que cela fonctionne ?

[Joëlle Welfring]

Non, ça ne fonctionne pas de cette manière-là. Il ne suffit pas de faire une croix dans un champ.

Non, ici il faut expliquer.

Et dans les points d’orientation on trouve des idées, des arguments dont il faut tenir compte quand on remplit ces champs.

Il n’y a que dix champs.

Il y a une partie à la fin qui est libre.

C’est toutes les cases qu’on voit tout à fait à la fin.

On peut remplir ces cases si on le souhaite.

Mais c’est la question qui se cache derrière.

Quelque fois c’est impossible d'évaluer.

[Journaliste]

Si on dit « contribue à la réduction du taux de risque de pauvreté ou d’exclusion sociale”,....

C’est neutre en fait, non ?

[Joëlle Welfring]

Est-ce vraiment neutre ?

[Xavier Bettel]

Ne me demandez pas de prendre des décisions politiques.

C'était bien essayé, mais cela a un impact, on peut répondre par oui ou par non.

C’est une bonne question, mais ce n’est pas moi qui vais vous donner la réponse, vous pouvez l’imaginer.

[Journaliste]

Encore une question, vous en aviez déjà parlé lors de la conférence de presse: Est-ce que cela ne représente pas beaucoup plus de travail? Si, pour les collaborateurs oui.

[Xavier Bettel]

C’est une question de 10 minutes, mais Madame Welfring a plus d’expérience.

Ce n’est pas une simplification, c’est quelque chose de nouveau.

Cela prend peut-être plus de temps pour le remplir, mais après, ça simplifie la tâche énormément.

Il y a peut-être un collaborateur qui travaille un peu plus, mais pour les 100 personnes qui sont dans la procédure, c'est plus simple.

[Joëlle Welfring]

C’est une approche itérative. Si on le remplit et qu’on voit qu'on n’arrive pas à s’en sortir...quels sont les impacts négatifs, comment faire pour les intégrer,...?

....alors ça veut dire qu’il faut peut-être une réflexion en amont, avant de sortir le projet.

Et si il y a des points où on a du mal à avancer, alors on a la commission inter-départementale pour le développement durable qui sert à pouvoir clarifier des points pour avancer une étape de plus.

Et si là ça ne va pas, alors il faut en parler au Conseil du gouvernement et peut-être qu’il faut revoir la copie.

Voilà, c’est comme ça qu’on s’imagine la procédure.

Et au bout d’un an, une fois qu’on aura plus d’expérience, on va voir la suite.

[Journaliste]

Carole Schimmer, de la radio 100,7.

Quelles sont vos attentes?

Est-ce qu’il y a une espèce d’évaluation, de bulletin ou est-ce que le ministère va encore réfléchir par la suite?

Ou alors, est-ce une espèce de bulletin ?

Est-ce que le projet de loi peut capoter au niveau du Conseil de gouvernement ?

[Joëlle Welfring]

En fait non. On prépare bien en principe.

Il ne faut pas qu’on le ressorte du Conseil de gouvernement.

Idéalement il va être si bien, qu’il ne faut pas le refaire.

C’est vraiment mettre les choses sur la table et provoquer des discussions.

[Xavier Bettel]

Les décisions sont toujours prises au Conseil de gouvernement.

Ce n’est pas une commission arbitraire qui décide ce qui peut être présenté au conseil gouvernemental ou pas.

Ensemble on crée un modèle, qui est le même pour tous les ministères.

Sinon chaque ministère pourrait avoir une interprétation différente.

Ça va au Conseil gouvernemental et il faut soupeser si l’impact et trop grand ou trop petit.

Parce que c’est quelque chose qu’il nous faut au Luxembourg.

Parce-que des fois on agit à court terme et des fois il y a aussi le moyen terme qu'il faut voir: qu'est-ce qu'il nous faut point de vue industries pour ramener à un Luxembourg qui est différent d’il y a 10 ans.

Et le conseil gouvernemental doit prendre une décision.

Ce n’est pas de la guillotine, c’est plutôt de l’exploration.

Créer une sensibilisation lors de la création des textes et après, si il y a une responsabilité politique qui est prise, il faut se rendre compte quel est l’impact de l’un ou de l’autre de ces éléments.

[Journaliste]

Demande du journaliste: Est-ce que c’est rendu public.

Il y des organismes qui travaillent sur des avis après le dépôt d’un projet de loi.

Est-ce que c’est ajouté comme annexe ?

[Joëlle Welfring]

Oui c’est une part de l’ensemble du dossier.

[Xavier Bettel]

C’est pour les acteurs politiques et aussi pour le grand public.

[Xavier Bettel]

Delano. L’OCDE avait proposé une autorité centralisée qui vérifie la qualité de ce check de durabilité.

Est-ce que c’est prévu ou qui va contrôler que ces formulaires soient bien remplis.

[Joëlle Welfring]

On n’a pas créé une autorité de contrôle, parce qu’on estime que si on crée un dossier incomplet alors ça ne fonctionne pas.

Ici chacun doit prendre sa responsabilité et s’il y a des contradictions qui sont visibles, qu’un seul auteur ou un ministère n’arrive pas à s’en sortir, s’il y a différents points à discuter, alors il y a différentes instances qui peuvent encore regarder les différents points.

Par exemple la Commission de durabilité, c’est une possibilité.

On a également le Conseil de gouvernement et si là vraiment il y a des discussions qui montrent que le texte n’est pas prêt, alors il faut le revoir.

[Journaliste]

On peut s’imaginer par exemple que si lors d’une période de législature on regarde combien de projets de loi, qui ont été traités ont eu un impact positif sur quels objectifs.

Qu’on ait un aperçu global et qu’on ne regarde pas chaque projet de loi individuellement.

[Joëlle Welfring]

On espère pouvoir en tirer des informations supplémentaires sur l’ensemble des effets de notre travail.

Ce n’est pas seulement un check pour un check.

On veut pouvoir en tirer des informations et voir comment aborder les questions à l’avenir et quelles seront les influences.

Donc c’est l’idée également de le contrôler.

L’idée est qu’au bout d’un an on vérifie et on tire les conclusionset peut-être qu’on fera une réflexion supplémentaire.

[Journaliste]

Madame Cruchten de RTL Télévision.

Vous avez dit que cela avait déjà été testé, il y a déjà des collaborateurs, des employés qui ont eu une formation.

Mais sur base de quoi ? D’un projet de loi qui existe déjà ou est-ce que vous pouvez nous donner un exemple ?

[Joëlle Welfring]

C’était pour le pacte logement que cela avait été testé, mais également pour la transposition d’une directive, ça a été testé dans le domaine des finances.

Pour le pacte logement, c’est vraiment quelque chose pour laquelle on a reçu un feedback.

C’était une étape nécessaire.

Ce texte a pu être regardé en profondeur et des améliorations ont été apportées.

C’était une formation pilote en quelque sorte pour voir quel était le bon format pour expliquer ce point au gens.

On a reçu n feedback plutôt positif.

[Journaliste]

Le pacte logement p.e.x. qu’est ce qui en est sorti avec les impacts positifs ou négaitfs ?

[Joëlle Welfring]

Je vais peut-être donner la parole à Madame Kohnen.

Elle faisait partie de ce projet et peut vous dire exactement ce qui a changé.

[Xavier Bettel]

Madame Kohnen, venez ici s’il vous plaît.

Vous êtes live et en direct à la télé.

Elle aime ça, c’est pour ça que je le dis.

[Marguy Kohnen]

Voilà, je prends la place du Premier ministre.

Ce test a été fait au niveau du groupe de travail qui a travaillé sur le pacte logement.

Ça veut dire un groupe de travail qui comprenait plusieurs ministères, mais était également représenté par le Syvicol.

L’amélioration par rapport au collègues qui ont travaillé avant, je ne veux pas l’appeler amélioration, je veux dire l’aspect social du pacte logement.

On a reçu du feedback. Je ne faisais pas partie de ce groupe de travail.

Mais mes collègues du logement m’ont dit que ça avait aidé pour regarder encore une fois de plus près l’impact social.

[Xavier Bettel]

Est-ce qu’il y a d’autres questions ?

Madame Gantenbein ? Vous n’avez pas de questions à poser ?

Je vous remercie et je vous souhaite un bon après-midi. Merci